Accusé de réception en préfecture
025-262500820-20250415-3_182025-DE
Reçu le 22/04/2025

CCAS GRAND CHARMONT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DÉLIBÉRATION N°18/2025	Objet : Attribution de subventions à des associations
Date de la convocation : 09/04/2025 Date de la séance : 15/04/2025 Présidence de séance : Aurélie DZIERZYNSKI, Présidente Secrétaire de séance : Colette BESANÇON Membres en exercice : 10 Membres présents : 7 Membres représentés : 2 Membres excusés : 0 Membres absents : 1 Votants : 9	Membres présents : MM. Colette BESANÇON, Martine CHENUS-MARTHEY, Aurélie DZIERZYNSKI, Nadia LAKHDER, François LEBEAU, Biljana MARKOVIC, Georges WAECKEL. Membres absents représentés : Jean-Paul MUNNIER a donné pouvoir à Aurélie DZIERZYNSKI Zahia LAZAAL a donné pouvoir à Nadia LAKHDER Membres absents excusés : Néant Membres absents non excusés : Gérard BERTHON
VOTE : UNANIMITÉ POUR : 9 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0	
Extrait certifié exécutoire compte tenu de sa transmission au contrôle de la légalité le 18/04/2025 et de sa publication le 18/04/2025	

Madame la Présidente expose qu'un certain nombre d'associations ont déposé une demande de subvention pour l'année 2025 concernant soit leur fonctionnement courant, soit des manifestations ou des projets spécifiques.

Compte tenu de l'intérêt de ces propositions et au vu des dossiers présentés, les administrateurs après en avoir délibéré, décident à l'unanimité des membres présents et représentés :

Article 1 : l'attribution des subventions suivantes :

- **La Banque Alimentaire du Doubs : 200 €**
- **Le Secours Populaire français : 200 €**
- **SOS Amitié Nord Franche-Comté : 100 €**
- **Les restaurants du Cœur : 200 €**

Article 2 : d'autoriser Madame la Présidente à procéder au versement de ces subventions. Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2025.

La Présidente du CCAS,
Aurélie DZIERZYNSKI.

Commune de GRAND-CHARMONT C.C.A.S (Doubs)

La secrétaire de séance,
Colette BESANÇON.